

Equipement §)	
Feux de route	4/SEALED BEAM DOT H..
Feux de croisement	2/SEALED BEAM DOT H.. (extérieur)
Feux de position	SAE IP 75 GUIDE IH
Feux rouges	SAE AIRST 75 GUIDE IH
Feux stop	id
Clignoteurs	av SAE IP75GUIDEIH) SAE AP2 75 ar voir feux rouges
Catadioptrés	av AV+AR ar SAE A-68 DOT
Feux de gabarit	av ARSAE AP2 75 ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	1/ sous pare-chocs
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY "F"

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	BUICK Skyhawk	
Homologation		
N°	CH 0330 44	
Carrosserie	limousine	
Places	total 4	avant 2
Poids à vide	1340	Carburant B
Charge utile	-	CV-impôt 19,31
Poids total	1732	Cylindrée 3789

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à gauche, sur le montant de la porte.
- **) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis.
- +) Variante de pneus :

BR 78 - 13	AV 890 (1,7)	AR 930 (1,8)	V-max. varie selon la marque, minimum 148 km/h
B 78 - 13 L,R,B.	890 (1,7)	930 (1,8)	148 km/h
175 SR 13	860 (1,9)	950 (2,1)	180 km/h
195/70 SR 13	880 (1,8)	920 (1,9)	180 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les verres orange des feux de position/clignoteurs AV sont remplacés par des blancs;
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- le tuyau d'échappement est mené droit vers l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- les feux de gabarit AV sont débranchés, afin que les clignoteurs AV latéraux et AV puissent fonctionner simultanément.

À noter dans le permis de circulation:

(102) - Charge utile de la galerie, maximum 56 kg.

Lieu et date de l'homologation
Studen, 15.11.76

Homologation fédérale des types de véhicules

